

Ecrit par Didier Bailleux le 30 avril 2024

Bulletin de salaire : vers une simplification ou une dissimulation ?

ACTUELLEMENT				PROPOSITION DU NOUVEAU BULLETIN DE PAIE			
BULLETIN DE PAIE SARL EMPLOYEUR 38 RUE DE VALMONT 81000 EVRY N° AFF 84384 790 030 201 000 014 COC DE LA BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRES ET HORLOGERS MATRIOTEL - 187 EMPLOI : CHARGÉ DE CLIENTÈRE STATUT : EMPLOYÉ ANCIENNETÉ : 10 ANS ET 7 MOIS MOIS À PAYER : 01/07/24				BULLETIN DE PAIE SARL EMPLOYEUR 38 RUE DE VALMONT 81000 EVRY N° AFF 84384 790 030 201 000 014 COC DE LA BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRES ET HORLOGERS MATRIOTEL - 187 EMPLOI : CHARGÉ DE CLIENTÈRE STATUT : EMPLOYÉ ANCIENNETÉ : 10 ANS ET 7 MOIS MOIS À PAYER : 01/07/24			
ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION SALAIRE 10,00 17,6500 176,50				COUT TOTAL EMPLOYEUR 2 325,64 €			
MONTANT BRUT 1 812,38 €				RENTIEMENT BRUTE DU SALAIRE 1 812,38 €			
COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES OBLIGATOIRES BASE TAUX SALAIRE EMPLOYEUR				COÛT SOCIALS ET CONTRIBUTIONS ÉQUIVANTES EMPLOYEUR DÉTAIL 462,26 €			
SECURITE SOCIALE MALADIE MATERNITE INVALIDITE DECES COMPLEMENTAIRE SANTE PREVOYANCE COLLECTIVE SECURITE DU TRAVAIL A PLAQUES PROFESSIONNELLES SECURITE SOCIALE VEILLANCE PLURIMONÈRES SECURITE SOCIALE VEILLANCE DÉPARTÉMENTAIRE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE (CDS ET) RETRAITE SOCIALE SIMPLIFIÉE ASSURANCE CHÔMAGE AUTRES CHARGES PUES PAR L'EMPLOYEUR COTISATIONS STATUTAIRES DU PRÉVALE PAR LA CONVENTION COTISATIONS NON DÉDUCTIBLES DE L'IMPÔT SUR LE REVENU COTISATIONS SUR LES REVENUS NON IMPOSABLES				DETAIL SALAIRE HEURES SUPPLÉMENTAIRES CONGES PAYSÉS AVANTAGES / PRIMES -462,26 €			
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES 462,26 €				NET SOCIAL 1 350,12 €			
INDICANT NET SOCIAL 1 350,12 €				NET FISCAL 1 350,12 €			
IMPÔT SUR LE REVENU 1 400,40 €				IMPÔT SUR LE REVENU (BRUT) 1 400,40 €			
IMPÔT NET À PAYER (sur le revenu) 1 278,75 €				IMPÔT NET À PAYER AU SALAIRE 1 278,75 €			
TOTAL VÉRSE PAR L'EMPLOYEUR 2 808,44 €				TOTAL NET À PAYER AU SALAIRE 1 278,75 €			

La lourdeur administrative est dans notre pays un véritable fléau auquel nous sommes tous un jour confronté. Malheureusement, la numérisation de la paperasse et des procédures n'a pas aidé sur ce point. Nombre de gouvernements qui se sont attelés à vouloir simplifier pour « libérer les énergies » ont échoué. Bercy repart à la charge avec un projet de loi sur la simplification. Il contient une cinquantaine de mesures dont la simplification des bulletins de salaire. Enfin ?

En fait on ne simplifie pas les bulletins de salaire on simplifie leur présentation. Nuance importante. En l'espèce il ne s'agit pas de simplifier les choses mais de masquer qu'elles sont compliquées. Le projet porté par Bruno Lemaire vise à supprimer un certain nombre de lignes de ce bulletin qui au fil des décennies a pris un sacré embonpoint. Ainsi, on passerait de 50 à 15 lignes. Waoooh un vrai choc de simplification. Il s'agit « d'améliorer la lisibilité » dicit le ministre. Dans les lignes supprimées, sont concernés les détails des calculs des cotisations sociales. Pour nombre de représentations salariales le risque de ne plus savoir avec précision combien on cotise pour sa protection sociale ou sa retraite est assez clair, et en particulier sur les évolutions futures. Circulez il y a rien à voir !



Ecrit par Didier Bailleux le 30 avril 2024

Tout est affaire de communication, d'éléments de langage

Cet histoire pourrait rester anecdotique et sans grand importance si elle n'était pas révélatrice d'un mode de gouvernance qui, aujourd'hui, privilégie la réaction sur l'action. « Affichons que c'est simple et l'on pensera que c'est simple ». Tout est affaire de communication, d'éléments de langage, comme on dit aujourd'hui. Mais on ne simplifiera rien pour autant. Ici la simplification rime avec la perte de transparence. Mais le salarié pourra toujours demander à son employeur le détail du calcul de ses cotisations vous répondra-t-on. Imaginez les entreprises qui devront faire du sur-mesure pour chaque employé : « je vous met les retraites ou pas ? ». Offrir cette possibilité c'est au fond reconnaître que c'est complexe et surtout qu'on peut rien faire, à part vous en écarter car vous n'êtes pas en capacité de comprendre. Pauvres manants.

Dans d'autres temps, le sociologue Pierre Bourdieu expliquait que notre organisation sociale reposait sur un rapport de force entre dominants dominés. On ne peut que constater que cette vision de la société qui pourrait apparaître comme simpliste et dépassée dans un monde globalisé n'est peut-être pas aussi crétine que cela. Dormez braves gens on s'occupe de tout...